

CONTRAT D'ENGAGEMENT

EMPLOYEUR- EMPLOYÉ ÉTUDIANT

En tant qu'employeur engagé pour la réussite éducative, je m'engage à :

Implication de base :

- Offrir un horaire raisonnable de travail tant en période régulière qu'en période d'examens. Cet horaire ne doit pas peser négativement sur la présence aux cours.
- Exclure le quart de travail de nuit.
- Offrir un maximum de deux quarts de travail se terminant au plus tard à 22 heures, si l'élève a un cours le lendemain.
- Mettre en place un système de validation des disponibilités.
- Mettre en place un processus d'accueil, d'intégration et d'encadrement nécessaire pour permettre aux employés étudiants de réaliser leurs tâches en toute sécurité.
- Fournir un service de parrainage ou de mentorat.
- Faire preuve de souplesse dans les horaires de travail pendant les périodes de fin d'étape et d'examen.
- Compléter avec l'employé étudiant un portrait de ses aspirations sur les plans scolaire et professionnel.
- M'informer régulièrement des résultats et des travaux scolaires tout en encourageant l'effort de persévérance.

Démarquez-vous :

- M'adapter aux méthodes de communication des étudiants (texto, groupe Facebook, Messenger).
- Offrir des avantages sociaux (congé maladie, congé familial, congé scolaire, vacances).
- Reconnaître la persévérance scolaire par la mise en place d'incitatifs (remboursement des frais de scolarité, bourse de persévérance, mentions spéciales...).
- Augmenter le salaire annuellement en fonction de l'amélioration des résultats scolaires.
- Aménager une salle d'études et la rendre disponible durant les pauses.
- Offrir un programme d'aide.
- Autres : _____

En tant qu'employé étudiant, je m'engage à :

- À mettre les efforts nécessaires pour réaliser ma tâche avec professionnalisme.
- Réaliser, avec mon employeur, un portrait de mes aspirations sur les plans scolaire et professionnel.

